



UAAO
Union des Associations Avicoles de l'Ouest

UNION des ASSOCIATIONS AVICOLES de L'OUEST (U.A.A.O.)

Compte-rendu assemblée générale ordinaire 2023 à Rennes le 13 Mai 2023

Présents :..Le Goff Joseph, Le Goff Marylène (A.B.A.)

Cillard Jean Paul, Jan Fabrice, Poirier Didier (C.N.E.V.R.B.)

Leray Stéphane, Roussel Nicolas (SBAL)

Dupuch Sylvie, Maugein Daniel (U.A.N.)

Oger Jean Pierre (S A M)

Piat Jean Michel, Legaré Marie France (EAS)

Léger Joël, Bouchand Carole (UAV)

Besnard Dominique, Bellion Patrick (FRAV)

Fougerolles Didier, Leroy Claude (EACA)

Amiard Didier (UAVL)

Excusés : Denis Franck, Besnier Jacky, Abgrall Hervé, Glémot Valentin, Lechat Hélène,
Talarmain Jean Pierre

Cédric Fossier, représentant de St Brice en Cogles, s'est présenté à 14 h, ayant reçu un horaire erroné de la part de son association.

Le président Joseph Le Goff ouvre la séance à 10h30 et remercie les membres présents, ainsi que Fabrice Jan pour la mise à disposition de la salle à l'Ecomusée de Rennes.

Jean Paul Cillard et Nicolas Roussel se proposent pour être les 2 réviseurs aux comptes.

La secrétaire donne lecture du dernier PV de l'AG 2022, aucune objection, il est validé.

Rapport d'activité

Cette année 2 trophées seront offerts par UAAO, un à l'exposition de Challans 2023 (l'exposition 2022 n'ayant pas eu lieu) et l'autre à l'exposition de Guingamp reporté à 2024, en 2023 l'exposition ayant été annulée.

Jean Paul Cillard souhaite qu'un trophée UAAO soit également attribué au CNEVRB, le club étant adhérent à notre région. Dominique Besnard souhaite également un trophée pour la FRAV. Ces demandes sont acceptées.

Pour rappel voici l'ordre d'attribution du trophée UAAO.

2023 : Entente Avicole des Côtes d'Armor à Guingamp (22), reporté en 2024

2024 : Entente Avicole Sarthoise (72)

2025 : Société Avicole de la Mayenne (53)

2026 : Association Bretonne d'Aviculture

2027 : CNEVRB

2028 : FRAV

Ce trophée sera attribué par les juges au meilleur sujet appartenant à un éleveur exposant adhérent par le biais d'une association ou d'un club à l'UAAO. Les organisateurs devront fournir la liste des exposants au moins 10 jours avant l'exposition à notre trésorière Marie

France Legaré qui gère le fichier de tous les adhérents à l'UAAO. En retour ils recevront la liste des exposants pouvant prétendre au trophée.

Jean Pierre Talarmain, président de la SABI, ayant vendu ses cages nous signale qu'il n'organisera plus d'exposition.

Le président précise qu'il n'a reçu aucune demande pour l'attribution du Vase de Sèvres pour la région 2 en 2024. La SBAL va constituer un dossier pour l'exposition de mars 2024.

Rapport financier

Marie France Legaré présente les rapports financiers de 2022. Les recettes sont constituées par la cotisation de 25 € par association et le bénéfice réalisé sur la vente des bagues volailles et pigeons, les CO lapins. 2€ par membre sont reversés à la SCAF.

Le solde positif de l'année 2022 est de 314 €. L'ouverture d'un livret A est envisagé.

Les réviseurs aux comptes n'ont constaté aucune anomalie et donnent quitus à la trésorière.

La trésorière préfère commander les bagues suivant les demandes des associations.

La trésorière signale que l'UAAO a perdu en 2022 une vingtaine d'adhérents.

Afin de récompenser le travail accompli depuis la création de l'UAAO par Marie France pour la gestion des bagues, le président lui offre un panier garni.

Point sur les bagues volailles et pigeons, les CO lapins, les pastilles cobayes

Cette année certaines associations se sont retrouvées avec un surplus de bagues, surtout moins d'éleveurs. Quelques échanges entre associations ont eu lieu.

Questions diverses

Concernant la grippe aviaire, depuis fin avril nous sommes passés au niveau négligeable, ce qui signifie, que nous ne sommes plus obligés de confiner nos volailles dans les poulaillers.

La secrétaire fait le point sur les réunions de la SCAF au ministère de l'agriculture. Toute personne détenant une volaille doit fournir une déclaration à la mairie, remplir le formulaire Cerfa 15472*02. Il est également possible de faire sa déclaration par internet en allant « Mes Démarches, formulaire de détention de volailles ». La SCAF souhaite la modification de l'arrêté du 16 mars 2016 concernant les niveaux de risque et les dérogations, afin que nous puissions organiser nos expositions. Il sera également mis en place « un guide des bonnes pratiques » avec formation possible des éleveurs. Ce guide permettra de connaître :

la réglementation officielle pour tout éleveur de pigeons et volailles

La déclaration de détention des volailles à l'état

La prévention contre la grippe aviaire, comment déclarer un cas suspect, ect.....

Calendrier des expositions et manifestations de la région UAAO

--la SBAL organise une présentation départementale à la Boissière le 01 juillet 2023

--Foire aux oiseaux et à la volaille à Pontivy le 17 septembre 2023

--Foire à la volaille à l'Ecomusée de Rennes le samedi 30 septembre 2023.

--Challans (85) (annulée)

--Sillé Le Guillaume-(72) 04 et 05 novembre 2023

--Nantes (44) 09 et 10 décembre 2023

--St Brice en Cogles (35) janvier 2024

--Guingamp (22) 02 et 03 mars 2024

--Rennes au parc des expositions en mars 2024

La date du 25 mai est retenue pour la prochaine assemblée générale en 2024.

Fin de la réunion à 12h suivi d'un apéritif et d'un repas offert par l'UAAO.

Secrétaire UAAO : Marylène Le Goff